

Tutoriel Pièces Justificatives à joindre à la Demande d'aide faite sur MDNA (Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine). Version V1.1 (Appel à projets 2024) du 02/04/2024

(Vérification et recevabilité de ces pièces faites par le Service Instructeur)

PIECES COMMUNES A TOUS LES DOSSIERS		
RIB *	Pour tous les demandeurs	Fournir un RIB récent, cohérent avec le Kbis et l'Insee (adresse, nom de la CUMA ou par défaut adresse et nom éventuel du Pdt ou du Trésorier)
Agrément coopératif de la CUMA *	Pour tous les demandeurs	Fournir agrément coopératif à jour
Extrait du procès-verbal du CA donnant pouvoir au Président de la Cuma de la représenter *	Pour tous les demandeurs	Fournir extrait du procès-verbal précisant à minima le ou les investissements demandés dans le dossier et donnant pouvoir au Président de la CUMA pour la représenter, ce document doit être signé.
Attestation de régularité sociale MSA	Si au moins un salarié permanent (non saisonnier)	Fournir attestation de régularité sociale MSA à jour au nom de la CUMA
Attestation de cotisations à jour au HCCA *	Pour tous les demandeurs	Fournir attestation confirmant que la CUMA est à jour de ses cotisations auprès du HCCA (Haut Conseil de la Coopérative Agricole).
Extrait KBIS de moins de 3 mois *	Pour tous les demandeurs	Fournir l'extrait KBIS de moins de 3 mois ou équivalent extrait du site ministériel https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/ S'assurer sur ce dernier choix que les informations portées permettent d'identifier le ou les dirigeants principaux de la CUMA (Président ou Trésorier) si l'adresse d'un de ces 2 dirigeants figure sur le RIB de la CUMA.
Liste du matériel à jour détenu par la CUMA	Pour tous les demandeurs	Fournir un tableau détaillé des amortissements, si besoin, rajoutez manuscritement les derniers matériels acquis ou en cours de demande dans un autre dossier.

Liste à jour de l'ensemble des adhérents coopérateurs souscrivant au capital social de la CUMA	Pour tous les demandeurs	Fournir la liste à jour des adhérents de la CUMA au moment de la demande. Attention cette liste doit correspondre, dans la limite des derniers changements en cours d'enregistrement, au nombre d'adhérents de la CUMA indiqués sur MDNA à l'onglet Projet, Adhérents exploitants servant au calcul de l'indicateur de pilotage prévisionnel (onglet 5 Indicateurs de MDNA).
Un à trois devis	Pour tous les demandeurs	Fournir 1 à 3 devis estimatifs (HT) avec libellé au plus près du libellé de l'annexe 3 de l'appel à projets et des caractéristiques essentielles comparables (dont options obligatoires le cas échéant), de concessionnaires différents. En cas de différence notoire ou d'imprécision, fournir la fiche technique ou les mentions demandées figurent Les devis doivent comporter impérativement les coordonnées et noms du concessionnaire, ainsi que le nom et l'adresse de la CUMA. Pour toute demande de dérogation, consulter le Service Instructeur.
Deux devis	Si matériel reconditionné	Fournir le devis du matériel reconditionné et un seul devis du matériel neuf similaire. Ce dernier devis doit être d'un montant supérieur au devis du matériel reconditionné. Possibilité que les 2 devis soient issus du même fournisseur.
Attestation engagement RSO Ou Eco régime de niveau supérieur ou spécifique	Pour tous les demandeurs	Fournir la lettre d'engagement RSO selon le modèle de la FR.Cuma ou l'attestation RSO indiquant le niveau du référentiel RSO Ou Justificatifs Eco régimes niveau supérieur ou spécifique, année N-1 à la demande d'aide. Les justificatifs doivent être scannés en un seul document. Se rapprocher du Service instructeur si besoin.

Statuts CUMA à jour *	Pour tous les demandeurs	Fournir la dernière version des statuts de la CUMA à jour
Attestation sur l'honneur si pas de siret	Pour les CUMA en cours de siretisation	Sur papier libre (modèle disponible auprès du Service Instructeur)
Fichier des dépenses prévisionnelles	Pour tous les demandeurs	Fournir le tableau.xls après l'avoir complété (prendre modèle versionné proposé par le Service instructeur). Ouvrir le tableau sur une version Excel récente et l'enregistrer avant utilisation. Vous pouvez choisir les matériels dans la liste déroulante de manière alphabétique ou bien commencer à taper le début du libellé puis aller le récupérer dans la liste déroulante proposée.
Tableau de répartition des adhérents au projet	Pour tous les demandeurs	Fournir le tableau.xls complété (prendre modèle fourni par le Service instructeur).

PIECES LIEES AUX CRITERES DE SELECTION

Justificatif ou engagement Nouvel Agriculteur	Si le projet a activé le critère de sélection « au moins 1 Nouvel Agriculteur »	<p>Si NA dans le cadre de la DJA, fournir le Certificat de Conformité Jeune Agriculteur (CJA) de moins de 4 ans.</p> <p>Si NA dans le cadre de la DNJA, nous le préciser avec le code correspondant indiqué dans le tableau afin que le Service instructeur puisse le vérifier sur MDNA Dispositif régional sur l'installation.</p> <p>Si NA dans le cadre d'un prêt d'honneur initiative Nouvelle Aquitaine ou équivalent, fournir le contrat entre la plateforme et le bénéficiaire ou figure la date de signature du contrat précité.</p> <p>Dans le cas où l'adhérent de la CUMA est une société et coche ce critère de sélection, fournir également l'extrait kbis ou équivalent de manière que le Service instructeur puisse constater que le Nouvel Agriculteur en fait partie.</p>
---	---	---

		<p>Pour tout autre justificatif fourni, le document sera étudié par le Service Instructeur</p> <p>Ce(s) justificatif(s) pourront être fournis au plus tard à la dernière demande de paiement.</p>
Justificatif Bio ou HVE	Si le projet a activé le critère de sélection « Bio ou HVE »	<p>Fournir la certification HVE valide OU bien la certification ou Conversion Bio valide pour les adhérents concernés.</p> <p>En cas de renouvellement de certification HVE en cours, le Service instructeur pourra étudier et éventuellement valider un justificatif en ce sens.</p> <p>La nouvelle certification effective sera à fournir dès que possible et au plus tard avant la dernière demande de paiement.</p>
Justificatif GIEE	Si le projet a activé le critère de sélection lié au GIEE	Fournir un arrêté préfectoral portant reconnaissance du GIEE, précisant son objet. Ce dernier devra avoir un lien avec le projet de la demande d'aide
Justificatif Formation agroécologie	Si le projet a activé le critère de sélection « formation agro écologie »	Fournir attestation de formation agroécologique reconnue, depuis moins de 3 ans à compter de la date de dépôt de la demande d'aide. En cas de formation pas encore reconnue comme agroécologique, fournir le programme pédagogique du contenu de la formation pour étude et validation éventuelle par le Service instructeur.
Justificatif Bilan Carbone	Si le projet a activé le critère de sélection « bilan carbone »	Fournir le bilan carbone de l'exploitation par une méthode certifiée de niveau 2 (comprenant l'élaboration d'un plan d'action). Se rapprocher du Service instructeur si besoin.
Justificatif Emploi CUMA ou via groupement employeur	Si le projet a activé le critère de sélection « présence ou création d'au moins 1/2 équivalent temps plein de salarié agricole dans la	Fournir le dernier bulletin de salaire ou facture groupement employeur à partir de 0.5 ETP ou Engagement sur papier libre par la CUMA concernant la promesse d'emploi

	CUMA ou facturé par un groupement employeur »	
Justificatif Nouvelle CUMA *	Si le projet a activé le critère de sélection « nouvelle Cuma depuis moins de 3 ans à compter de la date de la demande d'aide »	Pas de justificatif supplémentaire à fournir car la date de création de la CUMA figure sur l'extrait kbis. Si cet extrait n'est pas encore délivrable au moment du dépôt du dossier, le préciser dans l'argumentaire du projet ou dans une note, à joindre en pièce justificative.
Justificatif Nouveaux adhérents **	Si le projet a activé le critère de sélection « Présence de nouveaux adhérents depuis moins de 2 ans à la CUMA ou en InterCUMA participant au projet »	Fournir liste des adhérents souscrivant au capital social de la CUMA, année N-2 maximum par rapport à la demande d'aide. Cette liste n'est pas à fournir s'il s'agit seulement d'engagement(s) de nouveau(x) adhérent(s) à condition que cela soit précisé manuscritement sur la liste des adhérents à jour ou dans l'argumentaire du projet sur MDNA. Au moment de la dernière demande de paiement, un contrôle sur les adhésions effectives des nouveaux adhérents sera effectué par le Service instructeur
Justificatif « Contrat de vente ou adhésion avec une structure de commercialisation »	Si le projet a activé ce critère de sélection	Cf annexe 5 de l'AAP. Se rapprocher du Service instructeur si besoin.
Justificatif Engagement dans un processus d'arrachage d'au moins 3 hectares en vigne pour implanter d'autres productions agricoles	Si le projet a activé ce critère de sélection	Cf annexe 5 de l'AAP Se rapprocher du Service instructeur si besoin

Justificatif « Contractualisation ou convention relatif à l'ambition 2 de NEO TERRA »	Si le projet a activé ce critère de sélection	Cf annexe 5 de l'AAP Se rapprocher du Service instructeur si besoin
Périodicité	Si le projet a activé ce critère de sélection	Vérification faite par le Service instructeur. Aucune pièce n'est à fournir.
Autres pièces	Si besoin	Rajouter toutes pièces utiles au dossier (ex : note d'opportunité projet 5 ou 6)

* Ce(tte)(s) pièce(s) est/sont à fournir au plus tard 10 jours calendaires, sauf dérogation Service Instructeur, avant la date du comité de sélection (cf annexe 1 de l'AAP Cuma 2023).

** Pas de cumul possible entre Nouvel Agriculteur et Nouveau adhérent de la CUMA pour la même personne d'une exploitation agricole.